

CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS

Titre Professionnel de niveau 6 (bac+3/4) - Code RNCP 37873 (ancien code RNCP 31678)

Le concepteur développeur d'applications participe à la conception et au développement d'applications de gestion, tout en contribuant à leurs qualités et à leurs performances. Ayant le sens du service, il est force de proposition et accompagne les utilisateurs en leur offrant des solutions optimisées correspondants à leurs besoins.

Maîtrisant les méthodes Agile, il a une forte capacité de travail en autonomie et en équipe. Il partage sa veille technologique tout en faisant preuve de pédagogie.

Compétences du référentiel attendues pour la certification et vues en formation :

- Développer une application sécurisée.
- Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches.
- Préparer le déploiement d'une application sécurisée.

La partie conception et gestion de projet leur propose des activités autour de l'**Agilité** et de l'**UML**. Les autres compétences sont abordées en fonction de la promotion, en s'appuyant sur **Java** ou **PHP**, **Spring** ou **Symfony**, **Android** ou **ReactNative** et **MySQL** Les étudiants auront aussi l'occasion d'utiliser **Jenkins** et **Docker**.

La période en entreprise n'a pas d'obligation à garder les choix utilisés durant la formation ; par exemple, cela n'est pas rédhibitoire si vous faites du **C#** alors que nous sommes sur du **Java** en formation.

Compétences à développer en entreprise :

Le Projet de formation en entreprise devra permettre à l'alternant de consolider les compétences attendues à la certification. Ces compétences seront à démontrer par la présentation de réalisation concrète, vue en entreprise.

Le projet présenté lors du jury couvre obligatoirement les compétences suivantes :

- Développer une application sécurisée : développer des interfaces utilisateur, développer des composants métier d'une application, contribuer à la gestion d'un projet informatique.
- Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches : analyser les besoins et maquetter une application, définir l'architecture logicielle d'une application, concevoir et mettre en place une base de données relationnelle, développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL.
- Préparer le déploiement d'une application sécurisée : préparer et exécuter les plans de tests d'une application.



Exemples de projets à voir en entreprise : création d'une API ReST, développement d'une application mobile, analyse et corrige de dysfonctionnements d'une application, conception et développement d'une application métier, analyse d'un cahier des charges, organisation d'un projet, etc.



FICHE MISSION

« APPRENDRE POUR AGIR, AGIR POUR APPRENDRE : L'alternance permet l'acquisition de savoirs et d'expériences indispensables à tout professionnel »

S'ENGAGER DANS UN TUTORAT DE QUALITÉ

#1: L'employeur désigne un Maître d'Apprentissage / Tuteur:

- > Volontaire : La fonction tutorale est un engagement dans la durée. Mieux vaut « avoir envie » de s'engager dans l'aventure.
- > **Professionnel** : Allier légitimité et efficacité! Le Maître d'Apprentissage (MA) ou Tuteur (TU) est un professionnel confirmé et, à minima, remplit les conditions suivantes :
 - + Maître d'Apprentissage: « titulaire d'un diplôme ou titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme, ou du titre, préparé par l'alternant et d'un niveau au moins équivalent + 1 an d'expérience professionnelle (hors apprentissage et stage) OU 2 ans d'expérience professionnelle en rapport avec la qualification préparée. »
 - + Tuteur: « justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé. »
- > **Disponible**: Le Maître d'Apprentissage ou Tuteur est un repère. Il/elle organise l'accueil et l'intégration de l'alternant, ses activités et ses missions dans l'entreprise. Il/elle écoute, montre, explique, fait faire et participe aux rencontres avec le tuteur école et aux événements du centre de formation.
 - Nos MA et TU déclarent 3h30 de temps de suivi hebdomadaire. Il s'agit d'une moyenne lissée sur l'année.



#2 : Bien cerner les missions de votre futur(e) salarié(e) :

C'est le sujet même de cette « **Fiche Mission** »! L'idée est de définir, en amont de son arrivée, les grandes lignes de la formation envisagée en entreprise. A partir des objectifs de la certification et l'activité de l'entreprise, projetez les missions à court, moyen et long terme que vous allez lui confier.

Une question sur l'organisation de la formation au CEFIM ou ses objectifs?

Le Formateur Référent ou le Tuteur École vous rappelle!

Le projet confié par l'entreprise devra satisfaire le niveau et les objectifs du diplôme ou titre préparé.

(Art. L 6223-3 du code du travail « L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation pratique de l'apprenti. Il lui confie notamment des tâches ou des postes permettant d'exécuter des opérations ou travaux conformes à une progression annuelle définie par accord entre le centre de formation d'apprentis et les représentants des entreprises qui inscrivent des apprentis dans celui-ci. ») (Art. L6325-3 du code du travail « L'employeur s'engage à assurer une formation au salarié lui permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat à durée déterminée ou de l'action de professionnalisation du contrat à durée indéterminée. »)



FICHE MISSION

Noi	ah m	حا	ctruc	tura	d'acc	۰ انص
IVUI	II UE	ıa	Suuc	LUIE	u acc	uen.

Adresse de l'établissement :

Maître d'Ar	prentissage /	[/] Tuteur	princip	al

Nom, Prénom:

Fonction:

Téléphone:

Mail:

DESCRIPTIF DES PROJETS DE FORMATION EN ENTREPRISE

			// \	17	,			
$Dr \cap I$	atic.	I ANVICAN	DICI C	ciir l'ar	വെക്ക	വമ 1	formatior	າ '
	こいろ	, erryradd	C(3) 3	ou i ai	11100	uc i	Officiation	

Première(s) mission(s) proposée(s) pendant la phase d'intégration : (sur les premières semaines du contrat)

SIGNATURES

Maître d'Apprentissage / Tuteur Nom, Prénom, date et signature :

Alternant

Nom, Prénom, date et signature :

Formateur / Tuteur École

Mention RGPD Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par CEFIM pour identifier la personne qui valide la cohérence entre le contenu de la formation et le/les projets réalisé(s) en entreprise. La base légale du traitement sont les articles suivants du code du travail : Art. L 6223-3, Art. L6325-3 et L 6231-2. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le conseiller en formation, le référent et/ou tuteur école, le service Alternance. Les données sont conservées pendant 36 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter dpo@cefim.eu. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNII